

## ALFRED BENJAMIN

Alfred Benjamin est né le 8 janvier 1911 à Wuppertal en Allemagne.

Juif communiste, il se réfugie en 1933 à Amsterdam après un internement concentrationnaire. Il y rencontre Dora Davidsohn, juive née le 21 septembre 1913 à Berlin. A la suite de la promulgation des lois raciales elle perdit son poste de fonctionnaire dans une école d'Essen et se réfugia elle aussi à Amsterdam à la fin de l'année 1933.

Le Parti Communiste allemand envoi Benjamin à Paris où le couple s'installe fin 1934. Ils arrivent dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement, s'installent dans un « hôtel » de la rue de Bièvre. L'hôtel n'offre à ses habitants qu'un seul robinet d'eau et un seul WC dans la cour. Alfred Benjamin surnommé Benn devint le rédacteur de la revue communiste « Le trait d'union » qui parut jusqu'au début de la guerre et avait pour objectif de créer des liens entre les réfugiés allemands antifascistes et la population française. Dora devint une sympathisante du Parti Communiste et prit part à la diffusion d'information sur les agissements du III<sup>ème</sup> Reich. Dora et Benn suivent dans la presse allemande la montée de la répression, lisent les comptes rendus des procès. Ils militent beaucoup, tirant des tracts pour informer les syndicalistes français sur l'évolution de la situation outre-Rhin. Tous deux agissent aussi au sein du comité d'action pour la libération d'Ernst Thälmann, le secrétaire du Parti Communiste allemand. Ce comité a le soutien des écrivains français André Malraux et André Gide. Dora collecte de l'argent. Le couple fréquente la Bibliothèque libre allemande du boulevard Arago, ils visitent les musées. En septembre 1935 Alfred Benjamin est arrêté place de la République, jeté en prison, puis expulsé aux Pays-Bas (ou Espagne ?) pour avoir, « dans l'enceinte de la Bourse du travail », appelé à la solidarité en faveur d'un responsable du Syndicat des transports berlinois, arrêté par la Gestapo et menacé de mort. Il reviendra bien vite en France.

Avant l'invasion de la France Dora et Benn ont des difficultés à obtenir un titre de séjour, un permis de travail ou un titre de réfugié politique, ils sont pratiquement clandestins. Dora faisait des ménages, gardait des enfants, faisait la dactylo pour les écrivains allemands. Grâce au Secours Rouge International ils obtiennent 5 francs par jour ce qui leur permet de payer leur loyer. Dora et Benn vivent ainsi entre 1935 et 1939.

Frappés par la législation mise en place par le gouvernement Daladier en novembre 1938 concernant les étrangers, sur les conseils du Parti Communiste Français le couple se déclare à la Préfecture de Paris pour ne pas être confondu avec les nazis.

A partir de septembre 1939 les ressortissants des pays ennemis sont jugés indésirables. Dora et Benn sont arrêtés. A partir du décret de novembre 1939, tous les étrangers sont considérés d'office comme « dangereux ou au moins suspects » et les communistes sont carrément classés « ennemis ». Vingt à vingt-cinq mille Allemands sont ainsi arrêtés, regroupés au stade de Colombes et envoyés dans les camps français.

Benn et la plus part des Allemands sont envoyés au camp du Vernet en Ariège. Dora est d'abord incarcérée à la prison de la Petite Roquette. Dora et une centaine de femmes

arrivent dans la nuit du 17 au 18 octobre 1939 au camp de Rieucros en Lozère. C'est le premier convoi de femmes pour ce camp. Dora est logée dans la baraque 5.

Dora et Benn se trouvent dans une situation ubuesque : ceux que les autorités françaises jugeaient dangereux, ce n'était pas les nazis mais les antifascistes et surtout les communistes.

Benn quitte le camp du Vernet pour devenir prestataire au camp de St-Antoine près d'Albi, il est ensuite incorporé dans le 321ème groupe de travailleurs étrangers à Chaunac distant de quelques kilomètres de Rieucros.

Dora a réussi à avoir des nouvelles de Benn. Grâce au soutien d'Henri Bourillon maire de Mende et responsable d'un réseau de résistance en Lozère, ils obtiennent l'autorisation de se marier. Le mariage est célébré le 22 février 1941 par l'adjoint au maire de Mende, Georges Bon. Ils ont pour témoins deux internées du camp de Rieucros : Paula Kopp et Marie Wetterer. Benn peut désormais venir voir son épouse chaque semaine.

Ils n'auront que ces rares journées pour toute lune de miel. Dora écrit de longues lettres à Benn, illustrées de petites peintures à l'encre de Chine, elle témoigne ainsi des conditions de vie dans le camp. Dora participe aux activités culturelles et artistiques du camp et témoigne de l'existence des détenues par des dessins aux crayons de couleurs bien qu'elle n'eut jamais pratiqué cet art auparavant.

Le camp de Rieucros est transféré le 13 février 1942 à Brens dans le Tarn. Dora réussit à s'évader le 14 juillet 1942 bénéficiant de l'inattention des gardiens ivres qui célèbrent la fête nationale, échappant ainsi, de peu à la déportation. A peine un mois plus tard, les Allemandes et les Polonaises juives du camp sont déportées, Dora était la deuxième sur la liste. Elle rejoint Toulouse et arrive à Lyon un mois après son évasion et s'engage dans l'organisation de résistance, le TA (Travail Allemand) réseau antinazi allemand créé au sein du PCF en août 1941.

Alfred Benjamin s'évade de Chanac en août 1942 et gagne également Lyon. Ni Dora ni Benn ne savent être dans la même ville. Ils ne se reverront plus. Trois mois plus tard on retrouve le corps de Benn en Haute-Savoie près de la frontière suisse. Sa mort ne sera jamais élucidée. Sans doute est-il mort accidentellement en essayant de passer la frontière. Il sera inhumé dans la commune de Dagneux dans l'Ain, auprès d'Allemands. Après la guerre, Dora qui avait épousé Hans Schaul, ne voulait pas que Benn soit enterré auprès d'Allemands dont elle ne savait rien et qui pouvaient être nazis. Elle demanda à d'anciens rescapés du camp de Mauthausen : Emile Valley et Georges Bernard de trouver une autre sépulture. Le maire de Quincieux dans le Rhône ancien déporté accepta d'accueillir la dépouille de Benn dans le cimetière communal où il repose depuis le 1<sup>er</sup> février 1971 suite à une décision du Ministère des anciens combattants et victimes de guerre.